Au Conseil général du Nord

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Il apparaît donc que l'électrification des campagnes dans le Nord qui s'était tout d'abord trouvée retardée du fait de la guerre et de la première période de reconstitution a aujourd'hui rattrapé ce retard et se poursuit aussi activement que possible.

Le système d'avances départementales constituant un fonds de roulement renouvelable par les paiements de l'Etat a déjà rendu et est appelé à rendre jusqu'à l'achèvement un service considérable.

Le traitement des cantonniers

BATAILLE demande l'augmentation du traitement des cantonniers départementaux.

COUTEAUX appuie cette réclamation, qu'il estime très légitime.

Le rapporteur, M. MAHIEU annonce que le Ministre des Travaux Publics prépare une révision du traitement de tous les cantonniers et demande au Conseil général d'ajourner sa décision en attendant le projet ministériel. L'assemblée s'associe à cette proposition et se prononcera à la session d'octobre.

Nos cours d'eau

Une longue discussion à laquelle prennent part MM. POTIE, MAHIEU, CONEM, VERDAVAINE, LEGLAY, s'engage à propos du curage des rivières et cours d'eau. On préconise la création d'un syndicat composé des intéressés et dont feraient partie tous les riverains, moyennant une cotisation raisonnable.

Les inondations de la vallée de la Lys

Un projet est actuellement à l'étude qui prévoit l'évacuation des eaux de la Vallée de la Lys supérieure par le canal de Neufossé, l'Aa et le port de Gravelines et non plus par Merville, Armentières et la Belgique.

P. DELCOURT rapporte sur cette question. L'assemblée se rallie à cet avant-projet, qui sera soumis à un nouvel examen du Conseil général à la session d'octobre.

L'aménagement du lit de l'Espierre

Le Conseil général, après un rapport de DELCOURT adopte un projet d'amélioration de l'Espierre, sur lequel se trouvent d'accord les villes de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et l'administration des Ponts-et-Chaussées.

Les tramways de Douai

FOUCAUT proteste contre une demande de relèvement des tarifs, sous prétexte de déficit dans l'exploitation, adressée au Conseil par la Compagnie des tramways électriques de Douai. Foucaut déclare que cette société n'a pas tenu les promesses d'amélioration et de développement de ses services.

GONIAUX réclame des billets d'aller et retour délivrés le matin pour les ouvriers.

La Commission compétente présentera un rapport au sujet des tramways de Douai, en tenant compte des observations de FOUCAUT et GONIAUX.

Le droit de péage sur les chemins de halage

Sous prétexte de couvrir les dépenses d'entretien et de réparations, mais en réalité pour procurer des ressources au Trésor, la récente loi des finances impose une taxe à tous ceux qui utilisent les chemins de halage, sauf pour la traction des bateaux. Des procès ont déjà été dressé aux personnes ne s'étant pas conformé à ces obligations.

COUTEAUX formule à ce sujet des critiques et présente des observations très écoutées. Les nouvelles exigences fiscales sont onéreuses et gênantes pour les ouvriers empruntant le chemin de halage pour se rendre à leur travail. Le député-maire de Saint-Amand propose l'exonération de cette taxe en permettant aux villes et aux communes de prendre à leur charge les frais d'entretien des chemins de halage pour la partie située sur leur territoire.

M. POTIE s'associe aux judicieuses observations de Couteaux, se déclare partisan de sa proposition et signale à l'appui des faits survenus dans le canton d'Haubourdin.

Après intervention de PARSY, DELCOURT et de M. MAHIEU, le Conseil charge M. le Préfet d'adresser d'urgence un télégramme au Ministre des Finances, lui demandant, conformément au vœu de l'assemblée départementale, de surseoir à toute mesure de rigueur et de prendre en considération la proposition de Couteaux.

Un Office national du blé

A l'unanimité et sans discussion, le Conseil adopte un vœu de DELANNOY demandant la création sans délai d'un Office National du blé, pour l'abaissement du prix du pain.

Subvention à la Foire Commerciale

Sur conclusions conformes du rapport de M. DEMESMAY l'assemblée vote un crédit de 20.000 francs pour la Foire Commerciale de Lille.

L'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing

Le Conseil général ratifie un avenant augmentant les tarifs de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing.

Roger SALENGRO profite de l'occasion pour souligner : 1° Que n'est pas encore connu le nouveau coefficient que la Compagnie s'est engagée à appliquer aux salaires de son personnel ; 2° Qu'à ce jour le dit coefficient est 4.93 et non 5.40 ; 3° Que la fusion de l'E.-L.-R.-T. et des Tramways de Roubaix-Tourcoing, loin d'amener des économies, n'a déterminé qu'une multiplication des services.

Roger Salengro signale enfin l'emploi croissant d'une main-d'œuvre supplémentaire, en marge du personnel régulier, sous les auspices d'une Société Générale d'Entreprises ayant son siège à la Cie. Il insiste pour que le contrôle invite la Compagnie à n'employer pour ses travaux ordinaires d'entretien que des ouvriers appartenant à son personnel régulier.

Tramways de Lille

Différents conseillers généraux ont déposé des vœux visant l'exploitation des tramways de Lille.

Roger SALENGRO fait connaître, renouvelant ses déclarations maintes fois formulées, que des réformes ne seront réalisées que dans les six mois qui suivront la ratification par les Pouvoirs Publics de la convention définitive.

Le Mongy à Lille

Henri LEFEBVRE demande qu'un abri se dresse, à l'angle des rues Faidherbe et Anatole France, permettant aux voyageurs, au départ du Mongy à Lille, d'échapper aux intempéries des saisons.

Roger SALENGRO, en réponse, fait connaître : 1° Que la Gare présente n'est qu'une gare provisoire ; 2° Que son déplacement s'opérera quand sera démoli l'immeuble Poirson ; 3° Que, dès lors, l'abri ne pourra se dresser qu'à titre précaire ; 4° Qu'en tous cas la ville de Lille entend qu'il ne soit pas une laideur ajoutée à tant d'autres.

Ligne de tramways de Valenciennes à Marly

Par une délibération, en date du 28 mars 1926, le Conseil municipal de Valenciennes, a sollicité l'autorisation d'établir une ligne de tramway de Valenciennes à Marly.

P. DELCOURT rapporte sur cette question, au nom du quatrième bureau. L'assemblée générale donne l'autorisation réclamée.

Pour nos conseillers d'arrondissement

Le Conseil général adopte un vœu de HUYGHE tendant à l'octroi aux conseillers d'arrondissement de cartes de circulation sur les tramways de leurs cantons.

Roger SALENGRO invite l'administration à prendre en considération le vœu, maintes fois formulé par le Conseil d'arrondissement de Lille, tendant à l'octroi aux conseillers d'arrondissement de cartes faisant état du mandat qu'ils détiennent du suffrage universel.

Délégués ouvriers

Le Conseil adopte un vœu de Louis BLEMANT tendant à l'institution de délégués ouvriers.

Roger SALENGRO souligne qu'il est indispensable que ceux-ci passent au préalable un examen faisant la preuve de leurs capacités techniques.

Un vœu de WAXIN ayant pour objet l'augmentation d'indemnité de vélo aux chefs cantonniers départementaux est voté à mains levées.

Désireux de terminer vendredi soir ses travaux, le Conseil décide de tenir aujourd'hui jeudi deux séances publiques.

La Crise ministérielle en Belgique

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

A la commission des finances du Sénat

La Commission des Finances du Sénat belge a tenu hier matin une séance très animée. M. Theunis y a exposé sa gestion et a analysé le budget de 1925. Il a regretté que les opérations aient été faites avec garantie de change. Ont pris part au débat : le baron Houtart ; MM. Barnich, Van Overbergh, Despret François et Huymens. Le baron Houtart a exprimé le vœu de voir le gouvernement accorder les plus larges facilités de crédit sur les titres de dommages de guerre et sur les bons du Trésor. La Commission a été unanime pour estimer qu'il y avait lieu de créer un plafond unique des bons du Trésor et des billets de banque à la Banque Nationale. Une nouvelle réunion a lieu aujourd'hui.

Le crime d'une mère

LE CADAVRE D'UN NOUVEAU-NÉ REPÊCHÉ DU CANAL A MARQUETTE

Mardi vers 16 h. 30, M. Lucien Verhaege, 17 ans, demeurant à Marcq, passait à hauteur du Pont Blanc, à Marquette, lorsqu'il eut son attention attirée par un paquet qui flottait dans le canal. L'ayant amené vers la rive il fut tout surpris de constater que le paquet contenait le corps d'un nouveau-né.

L'enfant, du sexe féminin, paraît être né à terme et avoir séjourné peu de temps dans l'eau.

Le petit corps a été déposé à la Mairie et une enquête est ouverte pour rechercher la mère criminelle.

C'est M. Dufayet, juge d'instruction qui a été chargé de cette affaire d'infanticide.

Au Conseil Général du Pas-de-Calais

LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE DU DÉPARTEMENT SERA DE 250.000 FRANCS

Le Conseil général du Pas-de-Calais a tenu hier la dernière séance de sa session. Au cours de cette séance, l'Assemblée départementale a pris connaissance du rapport du préfet M. Peytral, sur les resultats du dernier emprunt, et a adopté en outre le principe d'un nouvel emprunt départemental, dont les modalités d'application mises à l'étude seront discutées lors de la prochaine session.

Le Conseil a aussi voté l'augmentation du traitement des fonctionnaires de la Préfecture et des Sous-Préfectures. Cette augmentation majorera de 15 % les taux établis par la Commission Aubert.

L'Assemblée départementale a enfin fixé à l'unanimité à 250.000 francs payables en obligations décennales, titres nominaux, le montant de la souscription du département, à la contribution volontaire. La clôture de la session a été prononcée après le vote du budget.

Au Conseil général de l'Aisne

UN CRÉDIT DE 40.000 FRANCS POUR LE REDRESSEMENT DU FRANC

La séance de mercredi débute par l'adoption sans observation du rapport de la Commission départementale

M. Marquigny demande à l'Assemblée départementale d'associer le département à la contribution volontaire.

Après avis favorable de M. Martin, au nom de la Commission des Finances, une somme de cinquante mille francs est votée.

LE RETOUR AU SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

Au cours de leurs séances d'hier, se sont prononcés en faveur du retour au scrutin d'arrondissement, les Conseils généraux de : Haute-Saône, Ain, Yonne, Var, Haute-Loire, Hautes Pyrénées.

La grève générale en Angleterre

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

La grève des gens de mer

On rapporte une décision de l'Union des gens de mer que préside M Havepock Wilson. Il y a actuellement dans les eaux territoriales anglaises ou dans les ports de la métropole 35.000 gens de mer. M. Havepock leur a adressé une circulaire dans laquelle il les informe que la grève des gens de mer sera soumise, selon l'usage et la traditions, à un référendum lequel commencera dimanche prochain. On prévoit qu'il prendra quatre ou cinq jours et il est nettement stipulé que la grève sera déclarée si elle est approuvée par une majorité minimum des deux tiers.

Les relations avec notre pays

A la gare Victoria, on apprend que le service d'un train par jour pour la France dans chaque sens continue comme hier. On compte que les voyageurs se prêteront eux-mêmes à Douvres au transbordement de leurs bagages. On espère maintenir ce service d'une façon permanente. Mais il ne saurait être question de l'améliorer. La « Southern Railways » annonçait hier matin qu'un service aurait lieu entre Brighton et Londres tous les matins vers 9 heures.

La répercussion en France

La grève générale anglaise a déjà de graves répercussions en Provence. Les expéditions de cerises, fraises et autres primeurs à destination des marchés d'Outre-Manche sont entièrement arrêtées.

Une forte baisse des prix s'est déjà manifestée dans les cours des marchés de primeurs.

Solidarité internationale

EN FRANCE

La Confédération Générale du Travail, qui se tient en communication constante avec les dirigeants du syndicalisme anglais, tiendra sa réunion habituelle de commission administrative vendredi prochain : exceptionnellement, devant la grève générale qui a lieu en Angleterre, la séance de la commission sera avancée de quelques heures et aura lieu l'après-midi et non le soir.

Les membres de la Commission administrative examineront la situation et prendront, s'il y a lieu, des décisions relatives au conflit des ouvriers anglais.

EN BELGIQUE

D'autre part, la Fédération Internationale des Transports a convoqué par télégramme les secrétaires des fédérations des Inscrits maritimes et des ports et docks pour samedi 8 mai, à 17 heures, à Ostende.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE MINIÈRE

De son côté, la Fédération Internationale Minière a invité par lettre, les secrétaires des centrales nationales minières, à assister à une grande réunion qui se tiendra dans le commencement de la semaine prochaine à Bruxelles.

L'ordre du jour des diverses réunions comporte l'examen de la situation internationale devant la grève générale anglaise.

EN ALLEMAGNE

Les délégués de l'Association générale des syndicats allemands des associations d'ouvriers des mineurs, des transports et des chemins de fer ont examiné la situation créée par la grève des mineurs anglais et ont décidé de faire le nécessaire pour qu'aucun chargement de charbon à destination de l'Angleterre ne quitte un port allemand, et pour éviter l'enrôlement de matelots allemands sur les navires anglais.

ON CHERCHE ENCORE L'ASSASSIN DE Mme REGNAULT

Après de minutieuses vérifications, les inspecteurs de la police judiciaire chargés de rechercher l'assassin de Mme Regnault, doivent abandonner, les unes après les autres les pistes qui leur ont été signalées. C'est ainsi qu'on attache assez peu d'importance à l'individu qui a été signalé par le personnel de la Coopérative diocésaine, individu qui aurait commis trois cambriolages dans les locaux de cette coopérative. Malgré cela, les recherches se poursuivent afin d'élucider ce point.

On a également la certitude actuellement, que le malfaiteur n'a pas pu pénétrer dans l'appartement de M. Regnault, par le calorifère. Aucune trace n'a été relevée dans ce coin, où pourtant une épaisse poussière recouvre et le sol et les objets qui s'y trouvent.

Malgré toute la difficulté des recherches, les inspecteurs ont bon espoir que bientôt ils obtiendront le renseignement qui leur permettra de mettre la main sur le malfaiteur qui a commis le crime.

UNE GRAND'MÈRE ET SA PETITE-FILLE ÉTRANGLÉES

Pendant que le cultivateur M. Georgier, sa fille et son gendre étaient absents de leur maison, à Lanbenheim, près de Rosheim, des individus ont pénétré dans la ferme et ont étranglé Mme Georgier et sa petite-fille, âgée de trois mois. Le vol a été sans doute le mobile de ce crime odieux ; un billet de cent francs a disparu.

Au Conseil de Guerre de la première région

Vols militaires. — Bellanger Robert, soldat de 2e classe au 3e Génie à Arras, pour vol d'un porte monnaie à un camarade de chambrée est condamné à un an de prison avec sursis.

— Un an de prison à Lucien Minotte, soldat de 2e classe au 1er R. I. à Cambrai, pour vol d'une somme de 130 francs au préjudice de son sergent-major dont il était l'ordonnance.

— Accusé de vol de sommes variant de 20 à 25 francs Oho Van Houé, infirmier militaire à Cambrai, faisant fonction de vaguemestre, bénéficie d'un jugement d'acquittement, la prévention n'étant pas suffisamment établie.

LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE

QUELQUES DONS DE NOTRE RÉGION

A DOUAI. — M. Eugène Pelletier a remis à la Sous-Préfecture, un louis d'or de vingt francs. M. Jules Lebacq, président de la Société « La Ruche », de Sin-le-Noble, a déposé une somme de deux cents francs. M. Faure, trésorier des « Médaillés Militaires » a versé cent francs.

A BETHUNE. — Le Comité de « L'Union Commerciale Industrielle » de Béthune, a voté un crédit de mille francs qui sera mis à la disposition du Comité National, pour le relèvement du franc. Cette somme sera versée au Comité local, sitôt sa constitution.

A ABLAIN-ST-NAZAIRE. — Dans une réunion, le Conseil d'administration du Groupement amical Coopératif a décidé de verser une somme de cent francs à titre de contribution volontaire.

A SOUCHEZ. — Lors de la tournée du percepteur, M. Paquentin Ovide, petit marchand de graines, a versé une somme de cent francs comme contribution volontaire.

AUTRES OFFRANDES

Le Commissariat général du Comité pour les Contributions volontaires communique quelques souscriptions nouvelles : Les maîtres d'internat du Lycée de Rodez, cent francs ; « Le Daily Mail » au nom de Scotch Tanner, Aix-les-Bains, cent francs ; J. S. Duncan, Paris, cinq cents francs ; Docteur et Madame F. Wiatt Smith, Monte-Carlo, deux cents francs ; P. Gilloux, 4, rue Fellibien, cinq mille francs.

La Chambre de Commerce Américaine en France, réunie hier, a voté une résolution invitant les membres de cette assemblée à participer aux contributions volontaires ; cette proposition a été chaleureusement accueillie.

La Chambre des Notaires de l'arrondissement de Bonneville a voté la somme de deux mille francs pour la Contribution volontaire.

M. Aristide Briand a reçu hier matin, M. Guani, ministre d'Uruguay, et M. Diamandy, ministre de Roumanie, qui lui ont remis un chèque de deux mille francs à titre de contribution pour le salut du franc.

LES SOUSCRIPTIONS VOTÉES PAR LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Les sommes suivantes ont été affectées à la Contribution volontaire par les divers Conseils Généraux :

Haute-Loire, 40.000 francs ; **Charente**, 20.000 ; **Basses-Pyrénées**, 250.000 ; **Indre**, 50.000 ; **Sarthe**, 50.000 ; **Haute-Saône**, 25.000, et une collecte parmi les membres du Conseil, a rapporté 1.600 fr. ; **Ain**, 25.000 ; le Préfet a, en outre reçu 50.000 fr. de M. Hoff, américain, habitant Perieu ; **Cher**, 30.000 ; **Allier**, 50.000 ; **Aisne**, 50.000 ; **Ardennes**, 25.000 ; **Hautes-Pyrénées**, 10.000 fr.

RENAUDEL PARLE DE L'UNITÉ SOCIALISTE

Interviewé par un rédacteur du « Petit Provençal », à Toulon, RENAUDEL a fait les déclarations suivantes : Il est certain qu'à Clermont-Ferrand, le Parti Socialiste va être amené à définir sa position et par rapport à la crise de majorité et par rapport à la constitution du front unique. Quel que soit le degré de passion qu'on apportera à discuter, l'Unité du Parti ne saurait être menacée ; peut être les jeunes venus au Parti il y a quelques années, ne portent-ils pas en eux aussi profondément que les anciens le sentiment de l'Unité. Mais les hommes les plus responsables de l'avenir du Parti Socialiste et de sa vitalité savent ce que les divisions de jadis ont causé de faiblesse et ce que l'Unité, au contraire, a apporté de puissance au Parti.

AU CONGRES DES AGENTS DES P. T. T.

Le Congrès des Agents des P. T. T. a consacré hier matin, sa séance, à la discussion des modifications à apporter aux statuts syndicaux. Les congressistes ont accepté une augmentation de la cotisation syndicale.

DISCOURS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Au cours d'un punch d'honneur qui lui était offert par la Fédération radicale-socialiste de l'Aude, M. Jean Durand, ministre de l'Intérieur, a manifesté sa confiance dans le vote, par la Chambre, à une majorité importante du scrutin d'arrondissement, lequel est dans le vœu du pays.

M. Durand a terminé en faisant un vibrant appel à la bonne volonté de tous les citoyens pour la contribution volontaire, déclarant qu'il ne s'expliquerait pas que cette contribution fut accueillie de certains cotés de l'opinion, par une hostilité ou une abstention pour lesquelles l'histoire, serait plus tard, sévère.

2 BOUCHERS DE BERCK CONDAMNÉS A 4 ANS DE PRISON

La Cour d'Assises de Seine-et-Oise a rendu hier, son verdict, dans l'affaire du cambriolage de Brévannes.

Les coupables ont été condamnés aux peines suivantes :

Casoni, 5 ans de travaux forcés et 5 ans d'interdiction de séjour ; Lucien et Léon Gabet, bouchers à **Berck-Plage**, chacun 4 ans de prison ; Yung, 5 ans de réclusion.

Casoni et les frères Gabet sont en outre, condamnés à restituer à l'administration de l'Assistance Publique le montant du vol, soit 312.856 francs.

Les jurés ont immédiatement signé, à l'issue de ce verdict, un recours en grâce en faveur de Casoni et de Yung.

Un Congrès National des Coopératives

IL SE TIENDRA A LILLE LES 13, 14 ET 15 MAI PROCHAINS

Un Congrès National des Coopératives de France aura lieu à Lille les 13, 14 et 15 mai prochains, dans la salle des Ambassadeurs. En voici le programme d'ensemble :

LA JOURNÉE DE JEUDI.— 9 heures à midi : **Ouverture du Congrès** et réception des délégués étrangers. Rapport du Conseil Général.

A midi : C'est à l'issue de la première séance du Congrès qu'aura lieu la réception des Coopérateurs par la municipalité de Lille. A 12 h. 15, les Congressistes dont les rangs se grossiront de nombreux coopérateurs de Lille et environs, se formeront en cortège et, aux accents des excellentes sociétés musicales « Les Trompettes des Travailleurs » et « La Fanfare de l'Union de Lille » se rendront au Grand-Théâtre. C'est dans le luxueux Foyer de ce superbe bâtiment qu'aura lieu la réception.

14 heures à 18 heures : Suite du rapport du Conseil Central au Congrès. Le capital propre des sociétés coopératives. Rapporteur : Georges Yung.

Le soir : Cette première soirée sera laissée entièrement libre aux Congressistes. Des spectacles seront donnés dans plusieurs établissements de la ville.

LA JOURNÉE DE VENDREDI.— **Au Congrès**, 9 heures à midi : La question des Retraites et les Sociétés Coopératives. Rapporteurs : Jacques Dreyfus et Emile Bugnon.

14 heures à 16 heures : Protectionnisme, libre échange ou organisation internationale des échanges. Rapporteur : Albert Thomas.

Conférences spéciales : 16 heures à 18 heures: 1. L'application de la loi du 3 juillet 1925, par Paul Ramadier ; 2° La loi sur la taxe d'apprentissage, par Maurice Camin.

A 20 h. 15 : **Banquet salle du Congrès.** Les « Accordéonistes de Wazemmes » s'y feront entendre.

LA JOURNÉE DE SAMEDI. — **Au Congrès** ; 9 heures à midi : Assemblée générale du Magasin de Gros des Coopératives de France.

Après-midi : Suite de l'assemblée du M. D. G. — Assemblée Générale de la Banque des Coopératives de France. — Assemblée générale de la saline d'Einville-Maixe.

A 20 h. 15 : Soirée de gala au « Grand-Théâtre de Lille », avec le concours des « Fêtes du Peuple » que dirige le maître si justement réputé Albert Doyen. Pour cette soirée, Doyen a spécialement composé un programme de toute beauté qui soulèvera d'enthousiasme les auditeurs. La première partie de ce programme comprend des morceaux d'orchestre, des chœurs et soli. Ce sera un ravissement d'entendre Mme Rachel Doyen interpréter deux des plus fines mélodies de Schubert, et Mme Eliane Schott, le célèbre « Chant Triomphal » que Doyen lui-même a composé. Que dire de la seconde partie où sera représentée l'admirable symphonie-drame de Gustave Charpentier « La Vie du Poète » ?

Ajoutons enfin que l'orchestre si justement réputé du Grand-Théâtre comprendra ce soir là 65 exécutants.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Nous rappelons que c'est Dimanche prochain, à 14 h. 30, qu'aura lieu dans la Salle des Fêtes de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, le grand concert annuel organisé par cet important groupement mutualiste avec le concours de la brillante symphonie du Pensionnat Gombert, de Fournes, qui compte plus de 45 exécutants et conduits par la baguette de M. Becuwe. Nous aurons le plaisir d'entendre également de nombreux artistes des principaux théâtres de Paris.

Le matin, à 10 h. 30, dans la salle de réunion du café Moderne, Grand-Place, aura lieu l'assemblée générale qui sera présidée par le grand apôtre de la Mutualité, M. Georges Petit, Officier de la Légion d'Honneur, Président de l'Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels, Président de la Fédération Nationale et Vice-Président du Conseil Supérieur de la Mutualité.

Nul doute que nombreux seront ceux qui assisteront au concert et trouveront par là l'occasion de se récréer sainement.

GRÈVE DE RECEVEURS DE L'ENREGISTREMENT

Nous annoncions hier que les fonctionnaires de l'Enregistrement du Rhône avaient interrompu le travail, mardi après-midi.

Ce mouvement a été suivi à Paris où l'on publiait hier l'information suivante :

« Un certain nombre de receveurs de l'Enregistrement ont fermé hier leurs guichets. Ce mouvement est provoqué par un mécontentement des fonctionnaires de l'Enregistrement qui n'auraient pas été représentés à la Commission Trépont pour la fixation des nouveaux traitements. On déclare au ministère des Finances que le mouvement n'a pas un caractère général et qu'on se trouve en présence de manifestations isolées. »

LA LIQUIDATION DE LA BANQUE PETYT

Le retrait des titres nominatifs et au porteur ont été effectués à la banque Petyt à Dunkerque. Deux mille convocations ont été lancées pour le 11 mai à 14 heures, aux créanciers. Si même la moitié de ceux-ci venaient, il serait impossible de les caser au Tribunal de Commerce. On va donc voir la possibilité d'utiliser une grande salle de spectacle.

M. Isoré, liquidateur, réunit actuellement les éléments nécessaires en vue de l'établissement du bilan qui ne sera mis au point que lundi soir.

Sunlight
Savon
VOIR EN DERNIERE PAGE

Un voyage d'études dans le Nord

LES MUNICIPALITES S. F. I. O. DE PARIS ET DE SA BANLIEUE VISITERONT NOTRE RÉGION

A la suite de l'invitation des municipalités socialistes des régions lilloise et roubaisienne, la Fédération Nationale des Municipalités Socialistes (S.F.I.O.) et l'Union des Municipalités Socialistes de la banlieue, organisent pour les 27, 28, 29 et 30 mai, un intéressant voyage d'études municipales dans les communes de ces laborieuses régions où a été réalisé un si bel effort de socialisme municipal.

Le départ aura lieu le jeudi 27 mai, à la gare du Nord.

Les personnes du département du Nord qui désirent prendre part aux visites ou à quelques-unes des visites devront se mettre en rapport avec le citoyen Roger Salengro, secrétaire fédéral, en l'avisant des jours où ils ont l'intention de prendre part aux visites. Il leur fera connaître les conditions.

LE PROGRAMME PROVISOIRE. — Voici le programme provisoire établi :

Jeudi 27 mai : Départ de la gare du Nord, à 8 heures. — Arrivée à Lille à 10 h. 56. — Reconnaissance des hôtels.

Midi : Déjeuner.

Après-midi : Ecole technique Baggio, Camps scolaires du jeudi. Maison des Amicales. Nouvelle mairie. Les deux théâtres municipaux.

21 heures : Concert vocal et instrumental au Café des Fleurs.

Vendredi : Démantèlement des fortifications. Aménagement du terrain. Habitations à bon marché. Ecole de natation en plein air. Incinération des ordures ménagères. Lutte contre l'incendie.

A 21 heures : Concert vocal et instrumental au Jardin Vauban.

Samedi 8 heures : Départ pour Roubaix en autocars.

9 heures : Réception des Congressistes par la municipalité à la Laiterie Municipale du Parc Barbieux. Maisons ouvrières. Ecole de plein air. Foyer d'éducation ouvrière. Enseignement technique et professionnel : garçons et jeunes filles. Foyer des Amicales laïques. Abattoir moderne.

A midi : Réception à l'Hôtel de Ville de Roubaix. Banquet offert par la municipalité roubaisienne.

8 heures : Retraite aux flambeaux. Réception des délégués au Grand Théâtre Municipal par la Municipalité, le Parti socialiste, les Coopératives et les Syndicats.

Dimanche : de 8 heures à 10 heures du matin, au choix des délégués, visite du Musée de Lille ou des Services municipaux de la Sûreté publique.

Midi : Banquet offert par la Municipalité lilloise.

16 h. 25 : Départ pour Paris. Arrivée à 18 h. 20.

Des fleurs seront déposées à Roubaix à la statue de Jules-Guesde ; à Lille sur les tombes de Delory et de Ghesquière.

Au cours des visites, réception par les municipalités de Wattrelos, Croix, Lomme, etc.

Le programme définitif et détaillé sera établi d'ici quelques jours.

Dernière heure

Les effets de la grève en Angleterre

BAGARRES UN PEU PARTOUT ET NOMBREUSES ARRESTATIONS

On a vu hier après-midi, à Londres, que des batailles rangées se sont produites dans les districts ouvriers de l'est de Londres au cours desquelles quelques policemen ont été blessés ; que les grilles de cinq grandes gares sont fermées ; qu'aucun train n'a déversé dans la capitale les 7 millions d'ouvriers et d'employés habitant la grande banlieue ; que certains voyageurs venant du continent sont restés 24 heures avant d'être transportés par des automobiles, à des prix exorbitants ; qu'en dépit des instructions données par le gouvernement, les bouchers ont augmenté dans la proportion de 10 % le prix de leur marchandise ; que dans tous les quartiers londoniens de Euston règne la plus grande obscurité.

D'autre part, de nouvelles données par les agences, il résulte que des troubles se sont produits à Cardiff, Newcastle, Carlisle, Stoke, Leeds. En tout une cinquantaine d'arrestations ont été opérées.

LE GOUVERNEMENT DEMANDE UNE QUANTITÉ DE POLICEMEN

Le Prince de Galles et le duc d'York ont assisté, hier après-midi, à la séance de la Chambre des Communes.

Le gouvernement a décidé de faire appel au Pays pour recruter le plus grand nombre possible de policemen spéciaux pour protéger les citoyens qui désireraient servir loyalement leur pays.

Au nom du Labour Party, M. Thomas a déclaré que le Congrès des Trade-Unions avait donné des instructions formelles à tous les grévistes d'éviter toute provocation à l'égard des troupes et de la police et de ne jamais perdre de vue qu'il s'agit d'une dispute industrielle, rien de plus.

Possibilité de grève internationale

A Amsterdam, la Fédération Syndicaliste Internationale a reçu hier, un télégramme du secrétariat de l'Internationale socialiste lui demandant de convoquer une réunion générale des représentants de tous les syndicats travaillistes affiliés à la Fédération Internationale Syndicaliste pour le 12 Mai prochain, afin de procéder à la coopération économique et politique avec les grévistes britanniques. Les extremistes de l'Internationale socialiste parlent de la possibilité d'une grève internationale si les capitalistes internationaux osaient faire échouer la grève anglaise.

FEUILLETON DU 6 MAI 1926. — N° 31

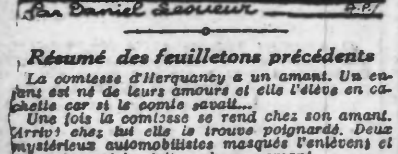

Résumé des feuilletons précédents

La comtesse d'Herquancy a un amant. Un enfant est né de leurs amours et elle l'élève en cachette car si le comte savait...

Une fois la comtesse se rend chez son amant. Arrivée chez lui elle le trouve poignardé. Deux mystérieux automobilistes masqués l'enlèvent et lui réclament les lettres de son amant.

« Je les découvrirai », se dit-elle. « Je les démasquerai, ces trois hommes ! Ils ne m'échapperont pas. Je les mènerai à l'expiation, tous les trois, le plus altier, comme le plus vil... Et aussi le plus lâche, celui qui n'agissait pas, mais qui regardait... Celui qui semblait se délecter à l'horrible chose, à l'assassinat de mon Pierre, à mon supplice... Je crois que je le tiens, celui-là. Il s'est trahi, avec son accent étranger ».

La voiture franchissait la grille du parc. Solange pressa la boule en caoutchouc qui pendait dans la voiture, et Joseph retint ses chevaux.

En voyant s'arrêter l'équipage, une femme sortit de la maisonnette simili-rustique qui formait la loge élégante à la principale entrée. — Une femme jeune, accorte, avec un air de coquetterie autour de sa personne.

— « Bonsoir, madame la comtesse.

— Bonsoir, Hortense. Où est votre mari?

— Madame la comtesse a besoin de Gervais ? » demanda la concierge, surprise.

Et elle regarda le valet de pied, sauté du siège, comme pour lui dire que, s'il fallait un domestique, celui-là suffisait.

— « Où est votre mari ? S'il est ici, qu'il vienne, qu'il me parle ».

L'anxiété de Mme d'Herquancy était visible. Impossible à elle de se dominer, de trouver un prétexte. Voir ce Gervais, constater tout de suite qu'il ne pouvait manier, à ce moment même, le volant de l'automobile infernale. Elle voulait cela, pas autre chose, et ne tentait pas une explication.

— « Gervais est absent, madame la comtesse.

— Absent !... Mais où ?... »

La concierge se tut, embarrassée. La question fut jetée d'un ton qui, pour cette ignorante, marquait de la colère. Sans doute, Mme d'Herquancy prenait le parti de Joseph, le cocher, dans une rivalité de service, pour eux capitale. Cette femme n'en douta plus quand la voix altérée de Solange insista :

— « Est-ce vrai que votre mari s'exerce à devenir chauffeur ? Sait-il déjà conduire ?

— « Ah ! » fit la portière en se rebiffant, « que madame la comtesse demande à monsieur le marquis. Gervais obéit à ses maîtres.

— C'est pour eux qu'il est en course ?

— Bien sûr.

— « Allez », murmura Solange avec un signe de tête au valet de pied.

Elle retomba au fond de la voiture.

« Serait-il possible que mes parents ?... »

L'idée de leur complicité dans le guet-apens atroce passa sur son âme comme une trombe de feu et s'évanouit aussitôt. Sa tendresse filiale, son respect, sa confiance, eurent vite balayé le soupçon.

Et alors, tandis qu'à travers le parc le dessin familier des allées et des taillis surgissait dans la clarté des lanternes, Solange eut tout à coup assez de sang-froid pour comprendre l'imprudence commise en inquiétant la femme de Gervais.

« Elle lui répétera mes questions incohérentes. Le misérable devinera que j'ai cru le reconnaître. Il se concertera mieux avec les autres... »

Mais le raisonnement de Solange dévia. Une image précise, en s'évoquant soudain, la fit gémir tout haut. Pierre... Pierre... étendu sous la nuit, dans le froid jardin, la poitrine trouée, saignante... La malheureuse roula sa tête contre les coussins, dans une agonie de souffrance. Elle invoquait la mort, la folie... Puis, tout à coup, son pauvre être se rassembla. Au désordre affreux de son âme, de ses gestes, succéda un raidissement muet, un effort inouï de volonté. Elle venait d'apercevoir sa mère, dans la grande lumière du vestibule, en haut du perron.

— « C'est toi ?... C'est toi, Solange ?... » cria la douce voix.

— « Maman !... »

La marquise d'Alligné ne sentit pas la détresse infinie de cet appel.

— « Ma fille chérie !... Mais quel retard ! J'étais inquiète... »

Solange avait monté les marches. Comment ? Soutenue par quel miracle ? Et par quel prodige étonnant sentit-elle contre sa joue les tendres lèvres vieillies et se blottit-elle contre cette épaule sans s'effondrer de douleur ?

Elle eut la force de ne pas précipiter dans l'enfer ouvert par sa faute celle qui la serrait entre ses bras, celle qui, sous ses cheveux blancs, après toute une vie prudente et sage, continuait d'ignorer les passions. Elle contint les sanglots qui lui montaient aux lèvres.

— « Quoi ?... tu trembles, fillette. Tu es toute pâle...

— Ce n'est rien.

— Mais si.

— Mère, sans doute, c'est de vous apercevoir à cette porte, dans l'air glacé... souffrante... Voyons... Est-ce raisonnable ?

— C'est ça, gronde-la ta mère », dit le marquis d'Alligné qui sortit du fumoir. « Tu as souvent pris ce train sans qu'elle s'inquiétât, Solange. Mais, ce soir, rien ne lui paraissait naturel. Et comme la voiture, avec cela, tardait un peu, je ne sais quelles imaginations l'ont bouleversée...

— C'est vrai... J'avais peur... C'était comme un pressentiment », balbutia la marquise.

— « Vous voyez ce qu'il vaut, votre pressentiment », railla gentiment son mari.

— « Dieu veuille qu'il soit aussi ridicule que vous dites ! Mais cette enfant n'a pas sa figure ordinaire. Solange, ma chérie, qu'as-tu ? Bérangère n'est pas malade ?

— Non, maman.

— Bien vrai ?

— Je vous le jure. Mais ce n'est pas de nous, c'est de votre santé qu'il s'agit.

— Bah ! la santé d'une vieille femme comme moi !... Ecoute, fit la marquise en entraînant sa fille, sous prétexte de la conduire à sa chambre, on ne cache rien à sa mère ». Tu as quelque grosse peine ?... Est-ce encore à cause de Maxime ?

— Là où il n'y a plus d'amour, il ne peut pas y avoir de peine. Et vous savez bien, mère, que je n'aime plus mon mari.

Quand Solange fit cette réponse, elle arrivait à son ancien appartement de jeune fille. L'électricité, installée récemment, fit jaillir, comme une vision, dans leur cadre retrouvé, les heureux jours de son adolescence. Elle revit à leur place les mignardes élégances de son boudoir, dont le joli ameublement Louis XVI, reçu pièce à pièce, en cadeaux, ou acheté sur ses économies d'enfant, lui avait jadis causé des joies si vives.

Un cri lui monta du cœur, en dépit de ses efforts surhumains.

— Oh ! mère, pourquoi vous ai-je jamais quittés ? Pourquoi m'avez-vous fait épouser cet homme ?

— Ce n'est pas moi qui tenais à ce mariage. Tu le sais bien. C'est ton père.

— Vous ne vous y êtes pas opposée ?

— Non, je l'avoue. J'avais peur, ma petite Solange, de ce que je croyais deviner en toi.

— Peur que je n'aimasse Pierre Bernal ?...

Leur trouble, à toutes deux, était si grand que la marquise ne remarqua pas le tremblement, sur ce nom, de la pauvre voix brisée. Elle ne s'étonna pas non plus de cette brusque effusion de leurs cœurs, de tout ce qui s'échappait là de jamais prononcé entre elles, et dans une minute si peu favorable aux explications.

Le premier coup de cloche du dîner retentit. Ni la mère ni la fille n'y prêtèrent attention. Ce qu'elles se disaient, en paroles hachées, rapides, était tant de fois venu jusqu'au bord de leurs lèvres qu'elles l'avaient entendu à travers les longs silences de leurs tête-à-tête. Elles croyaient continuer une conversation de toujours.

— « Ne va pas t'imaginer, ma pauvre enfant chérie, que tu as aimé Pierre Bernal avant ton mariage », reprit la marquise, à qui l'idée ne venait même pas qu'elle eût pu l'aimer après. « Une sympathie vague, à seize ans, ce n'est pas de l'amour. Mais cela pouvait le devenir. Je craignais un emballement de ta part pour un artiste, alors si jeune, tellement inconnu...

— Et pauvre, » fit amèrement Solange.

— « Tu valais tellement mieux ! Tu nous paraissais si précieuse, avec ta beauté, ton intelligence, le charme de ton caractère, notre nom, ta fortune !...

— Vous avez donné tout cela au comte d'Herquancy.

— Solange, tous les parents eussent été fiers de l'avoir pour gendre. Il a eu les plus graves torts envers toi, mais c'est un homme supérieur.

— Qui sait ?

— Il fait la plus éclatante carrière.

— Que m'importe !

— Au moins, sache-lui en gré pour ta fille ».

Solange tressaillit. Sa fille !... Bérangère devrait au comte une situation mondaine exceptionnelle, et peut-être à elle — si le scandale éclatait — le revers cruel et humiliant de cette situation. Ah ! pas cela !... pas cela !...

Une énergie imprévue redressa la comtesse d'Herquancy. Ce fut là, dans ce boudoir, devant les muets témoins de sa pure jeunesse, devant sa mère, qu'elle se sentit, pour la première fois, dans son désespoir, capable de tout faire, de tout supporter, pour que le drame de sa vie n'eût pas de répercussion dans celle de sa fille.

(A Suivre)